



Mise en œuvre de la Directive INSPIRE en Auvergne

© API du Géoportail



© DR

Qui est concerné ?

➤ Qui doit se conformer à INSPIRE ?

- Services de l'Etat,
- Collectivités territoriales et leurs groupements,
- Etablissements publics,
- « toute personne physique ou morale fournissant des services publics en rapport avec l'environnement »,
- « toute personne physique ou morale ayant des responsabilités ou des fonctions publiques, ou fournissant des services publics en rapport avec l'environnement sous le contrôle d'un organisme ou d'une personne visés [précédemment] »

➔ La plupart des organismes avec une mission de service public.

Données concernées

34 thèmes des annexes d'INSPIRE



Annexe I

1. Référentiels de coordonnées
2. Systèmes de maillage géographique
3. Dénominations géographiques
4. Unités administratives
5. Adresses
6. Parcelles cadastrales
7. Réseaux de transport
8. Hydrographie
9. Sites protégés

Données de référence

Annexe II

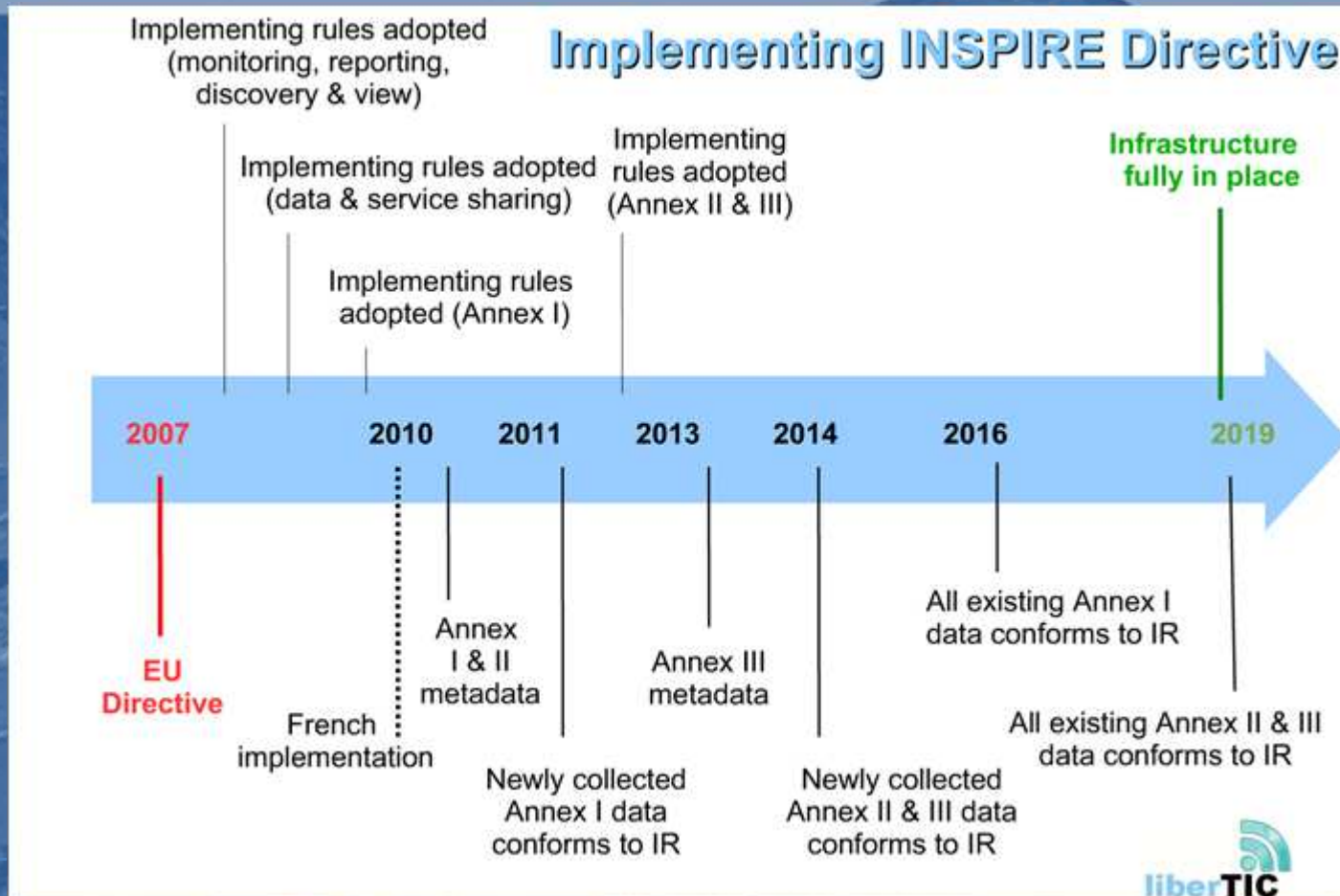
- 1. Altitude**
2. Occupation des terres
- 3. Ortho-imagerie**
4. Géologie

Annexe III

1. Unités statistiques
2. Bâtiments
3. Sols
4. Usage des sols
5. Santé et sécurité des personnes
6. Services d'utilité publique et services publics
7. Installations de suivi environnemental
8. Lieux de production et sites industriels
9. Installations agricoles et aquacoles
10. Répartition de la population, démographie
11. Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de déclaration
12. Zones à risque naturel
13. Conditions atmosphériques
14. Caractéristiques géographiques météorologiques
15. Caractéristiques géographiques océanographiques
16. Régions maritimes
17. Régions biogéographiques
18. Habitats et biotopes
19. Répartition des espèces
20. Sources d'énergie
21. Ressources minérales

Données métiers

Calendrier



2012 – 2nd semestre: services de téléchargement obligatoires pour les thèmes des annexes I /II et annexe III si métadonnées existantes

Les grands principes d'INSPIRE



Obligation de partage des données géographiques existantes incluses dans INSPIRE



Instances de Coordination

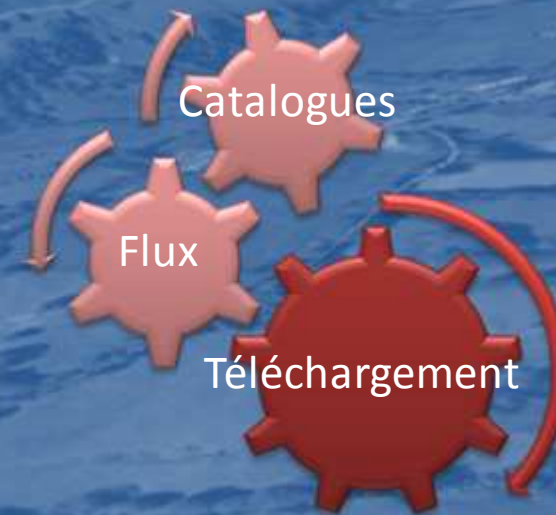


Internet
<http://www>

Des normes => standardisation des données de référence et des données métiers



Lutte contre les obstacles au partage



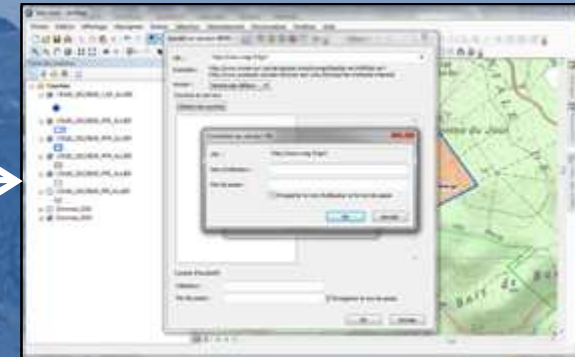
Mise en œuvre de la Directive INSPIRE en Auvergne

Les services INSPIRE et l'accès aux données



- Les services en ligne exigés par INSPIRE sont :
 - Les services de découverte pour rechercher des données au travers de métadonnées,
 - Les services de consultation pour visualiser les données,
 - Les services de téléchargement pour obtenir des copies ou des extraits de bases de données,
 - Les services de transformation qui opèreront les traitements nécessaires à l'interopérabilité (par exemple, le changement de système de coordonnées),
 - Les services d'appel de services qui permettront d'enchaîner un ensemble de traitements adaptés aux besoins de l'utilisateur.

Infrastructure existante



Hébergement CRRI

Infrastructure existante



➤ Paramètres pour accéder aux flux WMS :

| Serveurs SIG | URL | Nombre de couches |
|--|---|-------------------|
| Flux WMS données IGN du CRAIG (BD Carto / SCANS) | http://wms.craig.fr/ign* | 39 |
| Flux WMS des orthos du CRAIG | http://wms.craig.fr/ortho | 14 |
| Flux WMS des MNT du CRAIG | http://wms.craig.fr/mnt | 14 |
| Flux WMS autres données | http://ids.craig.fr/wxs/wms/ | 59 |
| | http://ids.craig.fr/wxs/membres/wms/* | 14 |
| | http://ids.craig.fr/wxs/public/wms/ | 45 |

*Accès par login / mdp

Infrastructure existante



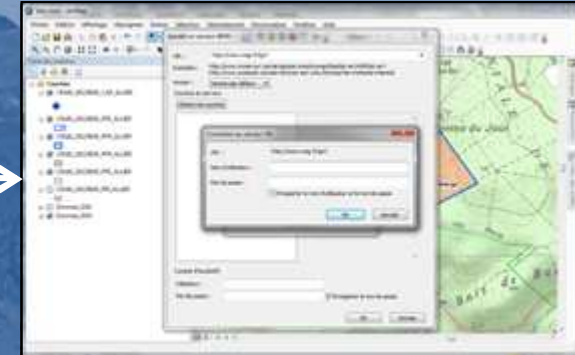
➤ Paramètres pour accéder aux flux WFS :

| Serveurs SIG | URL | Nombre de couches |
|-------------------------|---|-------------------|
| Flux WFS autres données | http://ids.craig.fr/wxs/wfs/ | 59 |
| | http://ids.craig.fr/wxs/membres/wfs/ * | 14 |
| | http://ids.craig.fr/wxs/public/wfs/ | 45 |

*Accès par login / mdp

Infrastructure projetée

Hypothèse 1

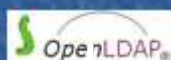


URL : <http://ids.craig.fr>

Hébergement CRRI

Infrastructure projetée

Hypothèse 2



Gestion des utilisateurs interne à PRODIGE



Hébergement CRRI

Hébergement externalisé

Mise en œuvre de la Directive INSPIRE en Auvergne

URL : <http://test.prodige-auvergne.fr>

Groupe de travail



MEMBRES DU GROUPE IDS

Liste Ajouter des membres

- Frédéric DENEUX (CRAIG)
administrateur
- Albert STEPHAN (Clermont-Communauté)
- Alexandre LOISNEL (ARDTA)
- Aurélie SOUVIGNET (Gibaud) (CA du Puy-en-Velay)
- Landry BREUIL (CRAIG)
- Carine BOIGE (ARS Auvergne)
- Dominique BLANC (DREAL Auvergne)
- Elisabeth LACOSTE (DRAC Auvergne)
- François TEPPAZ-MISSON (Conseil Régional d'Auvergne)
- Sébastien GAILLAC (CRAIG)
- Guillaume TOURNADRE (CG 63)
- Jean-Claude GARRET (Préfecture Auvergne)
- Jean-Jacques LAVERGNE (DDT 15)
- Jean-Luc FOURNADET (DDT 43)
- Jean Marc BOURDIER (Moulins Communauté)
- Muriel AMODEO (CABA)
- Nicolas LALEURE (CA Vichy Val d'Allier)
- Nicolas VÉNY (DRAF Auvergne)
- Rémi VASSAL (CG 15)
- Sébastien BORELLO (CG 03)
- Séverine THESSOT (CG 43)
- Stéphane BASSET (DDT 03)
- SYLVAIN AUFRERE (CA Montluçon)
- Sandrine TOUS (CRAIG)
- Vincent THENARD (DDT 63)

The screenshot shows the CRAIG website interface. The header includes the CRAIG logo and navigation links: 'A Propos de CRAIG', 'Géoservices', 'Communauté thématique', 'Animation Formation', and 'Ressources'. Below the header, there is a search bar and a 'Recherche' button. The main content area is titled 'IDS' and contains a list of services and a description of the group's mission. The footer of the page indicates the date '4 juillet 2012' and the page number '1/1'.

Groupe de travail

Analyse des 2 hypothèses



| Analyse fonctionnelle | Analyse technique | Analyse financière | Gouvernance |
|--|--|--------------------|-----------------------|
| Description des fonctionnalités offertes | Version OS | Hébergement | Processus de décision |
| | Service de recherche | Développement | Groupe de suivi |
| | Service de consultation WMS | Maintenance | Processus de commande |
| | Gestion des mises à jour des logiciels | Support | Communauté |
| | Service de téléchargement WFS | | Ouverture des sources |
| | Service de transformation | | Remontée des bugs |
| | Gestion des droits utilisateurs | | Assistance |
| | Profils utilisateurs | | Maintenance |
| | Interface | | |

Etat d'avancement d'INSPIRE en région



➤ Décisions du CA du 16/11/2012

- CRAIG pilote et suit les actions à mettre en œuvre pour répondre aux obligations de la Directive
- CRAIG interlocuteur privilégié de l'IGN sur ce thème
- La décision de recruter un chargé de mission la décision est reportée au prochain CA (Proposition à faire avec un budget prévisionnel de 3 ans / document d'objectifs 2014/2020)

Etat d'avancement d'INSPIRE en région



➤ Réalisation d'une enquête / sondage

- **Objet** : Faire un état des lieux de l'application de la Directive INSPIRE en Auvergne
- **Cible** : Organismes publics utilisateurs de la plateforme (env. 300 organismes)
- Base enquête nationale INSPIRE
- Soutien de l'IGN pour la conception de l'enquête (S. d'HERBEMONT / J. Ph. LEBFEVRE)

➔ Objectifs : Déterminer les moyens à mettre en œuvre pour répondre aux obligations de la Directive.

1^{ère} réunion : 5 mars 2013